Concours « Mémoires du futur » : qui sont les lauréats de l'édition 2022 ?

266 lectures
0 commentaire
Catégorie : Soutenance du mémoire

Article écrit par Maxime Navarrete (47 articles)
Modifié le 15/03/2022

Ce lundi 14 mars, la CRCC de Paris et le Lab50 ont récompensé les quatre meilleurs mémoires d'expertise comptable innovants dans le domaine du numérique. Ce concours annuel a pour objectif de valoriser les travaux de recherche des jeunes membres de la profession.

Retour sur la cérémonie de remise des prix de cette nouvelle édition du concours « Mémoires du futur ».

Cette remise des prix s'est déroulée au restaurant Le Neva dans le 8ème arrondissement de Paris, en présence de Cédric O, secrétaire d'État chargé de la transition numérique, parrain de cette 1ère cérémonie sous ce nouveau format, de Vincent Reynier, président de la CRCC de Paris et membre du jury, de Cyril Degrilart, chef de projet du Lab50 et membre du jury, de Virginie Roitman, présidente de l'OEC Paris IDF et de Laurent Benoudiz, président de Sup'Expertise Paris. D'autres membres du jury étaient également présents : Sabrina Cohen, Eléonore Caiveau-Partula, Gilles Bosiger, Thomas Roy et Serge Yablonsky.

Quels étaient les critères de sélection ?

Vincent Reynier rappelle en introduction de cette cérémonie, qu'il s'agit d'un sujet important pour l'ensemble de la profession du Chiffre. Le mémoire marque en effet l'aboutissement des études d'expertise comptable mais il donne également la possibilité de devenir commissaire aux comptes.

Au-delà de la question habituelle que chaque mémorialiste se pose : « que puis-je apporter à la profession ? », les lauréats de ce concours se sont également demandés : « à quoi ressemblera la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes dans un futur proche ? ». Pour Cyril Degrilart, il s'agit du critère principal de sélection des mémoires. Vincent Reynier précise également que le jury du Lab50 a tenu compte des notes obtenues.

Quels sont les mémoires récompensés ?

Deux lauréats se sont vu décernés **« le prix du mémoire remarquable »** :

Abdellah El Baz pour son mémoire : « Le commissaire aux comptes face aux opérations d'initial coin offers : proposition d'une démarche d'audit adaptée à sa mission légale de certification des comptes ».
Soukaina Hajouji Idrissi pour son mémoire : « La facture électronique en B2B : nouveaux enjeux pour l'expert-comptable. Proposition d'un guide de mise en place chez le client ».

Ils seront invités à la prochaine édition du « digital CPA » (congrès digital des experts-comptables américains) qui aura lieu en décembre prochain.

Les deux autres lauréats ont reçu **« le prix du mémoire coup de cœur »** :

Odélia Amar pour son mémoire : « Guide pratique de réorganisation d'un cabinet d'expertise comptable de taille moyenne selon la méthode « Agile » au service de son attractivité et de sa performance ».
Ana Florea pour son mémoire : « Accompagnement d'un courtier en assurance dans la robotisation du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires par l'application de la data science à destination d'un fonds d'investissement ».

Ils pourront bénéficier d'une formation de leur choix (de 6 jours), sur le thème de la Data et des solutions innovantes.

Quels sont les enjeux de ce concours pour la profession ?

Pour Vincent Reynier, il est important que la profession du Chiffre se tourne vers les jeunes pour relancer son attractivité.

Dans un second temps, **ce concours permet également de communiquer sur les impacts du numérique et sur sa révolution dans l'exécution des travaux de la profession.**

> « Les jeunes diplômés d'expertise comptable veulent obligatoirement se tourner vers des jobs à forte valeur ajoutée, qui sont bien évidemment le conseil, etc..., mais se détacher un peu de tous les aspects matériels. C'est en cela que le numérique est un véritable enjeu et c'est là qu'une manifestation comme « les Mémoires du futur » amène de l'attractivité », Vincent Reynier.

De manière plus générale, Cédric O rappelle que les professionnels du Chiffre constituent « la jointure » entre l'administration et les entreprises. **Il est donc important que la profession se saisisse de la transition numérique** (notamment par le biais de ce concours).

Les commissaires aux comptes et les experts-comptables doivent relever aujourd'hui un défi difficile. Ils doivent « subir » la transition numérique comme leurs clients, tout en les accompagnant dans cette transition. **Ils doivent être à la fois les régulateurs d'un ordre établi tout en écrivant les futures règles.**

> « Les professionnels du Chiffre ont beaucoup de responsabilités et on compte sur vous », Cédric O.

Et pour les prochaines éditions ?

Le concours « Mémoires du futur » sera pérennisé. Les liens actuels avec l'Ordre des experts-comptables seront renforcés. Actuellement, le Lab50 est animé surtout par la Compagnie. **Vincent Reynier souhaite qu'à l'avenir, l'Ordre des experts-comptables soit associé pleinement aux actions du Lab50.**

S'agissant du format des cérémonies de remise des prix des prochaines éditions, elles se dérouleront également dans un café-restaurant (sur le modèle des prix littéraires, comme le prix Goncourt par exemple). La cérémonie sera suivie d'un déjeuner entre les lauréats, leurs familles, les membres du jury et les journalistes conviés.

Mémoire DEC : téléchargez gratuitement trois mémoires primés avec 18/20, 17/20 et 16/20 !

Article a lire sur Compta Online : **https://www.compta-online.com/concours-memoires-du-futur-ao5566**
Les articles : **https://www.compta-online.com/articles**

Avertissement : Ce site permet aux internautes de dialoguer librement sur le thème de la comptabilité.
Les réponses des Internautes et des membres du forum n'engagent en aucun cas la responsabilité de Compta Online.
Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de Compta Online, sous réserve de droits appartenant à des tiers.
Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) sont également interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

© 2003-2022 Compta Online
S'informer, partager, évoluer